

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

**L'Algérie plaide pour la fin de l'utilisation de la famine comme arme de guerre**

Page 08

## FRAÎCHEMENT NOMMÉ



**LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ANIE REÇU PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE**

Page 09



**MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC**  
**SAYOUD ACCÉLÈRE LA NUMÉRISATION DE L'IMMATRICULATION DES VÉHICULES**

Page 08

## OPÉRATION DE LIBÉRATION DES ESPACES PUBLICS À EL HASSI



**Trois écoles débarrassées du marché informel**

Page 03

## ASSAINISSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL À ORAN



**LES TERRAINS DISPONIBLES APPELÉS À REJOINDRE LE CIRCUIT DE L'INVESTISSEMENT**  
**COMPÉTENCES NATIONALES ET INNOVATION**

Page 02



**LE NOUVEAU DOSSIER MÉDICAL ÉLECTRONIQUE PREND FORME DANS LES HÔPITAUX**

Page 04

RELIZANE



**505 NOUVEAUX ÉTUDIANTS ATTENDUS À L'ANNEXE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ENSEIGNANTS**

Page 05

## PORT D'ORAN

**Une inspection surprise au cœur de la nuit**

Page 02





## PORT D'ORAN

## Une inspection surprise au cœur de la nuit

Habib Benaouda

Une commission d'inspection relevant de la direction générale du groupe Serport s'est rendue, aux premières heures de la matinée, au port d'Oran pour examiner sur le terrain les conditions de fonctionnement de l'infrastructure, avec un accent particulier sur l'organisation et la gestion de l'activité durant la période nocturne.

Arrivée vers 4h du matin, la commission a entamé une série de constatations dans plusieurs services et installations du port. Cette descente matinale avait notamment pour objectif de vérifier les conditions réelles de travail durant les heures de permanence et de s'assurer du respect des procédures réglementaires applicables aux équipes de nuit.

Selon les éléments recueillis, les inspecteurs se sont particulièrement intéressés à l'organisation des équipes de garde, à la continuité de l'activité et aux modalités de suivi des opérations durant la nuit. Le contrôle a également porté sur la gestion de certains espaces de stockage ainsi que sur le suivi des mouvements de marchandises et de conteneurs, dans une infrastruc-

ture où l'activité se poursuit en permanence.

Au cours de leur tournée, les membres de la commission ont inspecté plusieurs secteurs de l'enceinte portuaire, notamment les zones où sont entreposés les conteneurs et différentes installations relevant de l'établissement. Ils ont procédé à la collecte de données portant sur les opérations de suivi, d'enregistrement et de gestion, afin de confronter les pratiques observées sur le terrain aux procédures en vigueur.

Un entrepôt d'huiles a également fait l'objet d'une attention particulière. Les inspecteurs se sont penchés sur les conditions de stockage, les modalités de gestion et de suivi des produits, ainsi que sur les données relatives à leur consommation. Au-delà du simple contrôle administratif, cette mission intervient dans un contexte où la régularité du fonctionnement des infrastructures portuaires constitue un enjeu important pour la fluidité des échanges commerciaux. Le port d'Oran, qui assure notamment des opérations de manutention, de stockage et de gestion des marchandises, constitue un maillon essentiel de l'activité maritime et logistique.



Le choix d'effectuer une partie des constatations durant la nuit revêt, à cet égard, une portée particulière. Il permet aux organes de contrôle d'apprécier directement les conditions de fonctionnement des services en dehors des horaires administratifs classiques, mais également de vérifier la concordance entre les procédures théoriquement établies et leur application effective sur le terrain.

Pour l'heure, aucune conclusion définitive n'a été communiquée concernant les observations éventuellement relevées au cours de cette inspection. La nature des remarques formulées et les éventuelles suites administratives dépendront des conclusions consignées dans le rapport qui devra

être transmis aux autorités de tutelle à l'issue de la mission.

Ce document devra notamment rendre compte des constatations effectuées, des données recueillies et des éventuelles insuffisances organisationnelles identifiées. Il appartiendra ensuite aux autorités compétentes d'apprécier la situation et de décider, le cas échéant, des mesures à prendre. Dans l'attente de ces conclusions officielles, aucune responsabilité ne saurait être attribuée à une quelconque partie sur la base d'informations non établies par les instances habilitées. Toute éventuelle procédure ultérieure devra nécessairement s'appuyer sur les résultats de la mission d'inspection et sur l'examen du rapport final par les autorités de tutelle.

## INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

## Le contrôle monte d'un cran à Oran

S Hadjar

En pleine période des grandes chaleurs et de forte consommation, la prévention des intoxications alimentaires s'impose comme un enjeu de santé publique à Oran. La Direction du commerce de la wilaya maintient la pression sur le terrain à travers des opérations de contrôle consacrées notamment aux conditions de transport des denrées alimentaires et des boissons, tout en renforçant son action de sensibilisation auprès du public.

En coordination avec les services de sécurité, les équipes de contrôle multiplient les sorties afin de vérifier le respect des prescriptions sanitaires et réglementaires par les opérateurs économiques. Les produits rapidement périssables font l'objet d'une vigilance particulière, leur transport nécessitant des conditions adaptées pour préserver leur qualité et éviter tout risque pour le consommateur. Au-delà du contrôle, les services du commerce misent également sur la prévention et l'éducation aux bonnes pratiques. C'est tout le sens de la campagne de sensibilisation menée sous le slogan « Faites de la saine alimentation un mode de vie permanent », qui privilégie les actions de proximité et s'adresse notamment aux plus jeunes. Des séances d'information ont ainsi été organisées dans plusieurs structures de jeunesse, notamment les maisons de jeunes Mohamed Zitouni, Bouchentouf Idriss et Mekdad Mohamed. Destinées aux enfants, ces rencontres ont été conçues autour d'un langage simple et d'échanges interactifs afin de leur inculquer les réflexes essentiels en matière d'hygiène alimentaire et de consommation saine. Conseils pratiques, échanges pédagogiques et distribution de supports d'information ont permis de sensibiliser les participants aux comportements susceptibles de prévenir les intoxications alimentaires et de préserver leur santé. Cette campagne repose sur une démarche collective associant plusieurs secteurs et partenaires, dont la santé, le tourisme et l'artisanat, l'environnement, la solidarité et l'action sociale, la protection civile, les services agricoles, la jeunesse et les sports, ainsi que l'association de protection et d'orientation du consommateur d'Oran. À travers ce double dispositif, fondé sur la surveillance des pratiques commerciales et la sensibilisation, les autorités entendent agir à la source du risque. Car si le contrôle permet de sanctionner les manquements, la prévention reste le moyen le plus efficace d'installer durablement une véritable culture de la sécurité alimentaire.

## PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS

## Les forestiers à Arzew misent sur la prévention et la vigilance citoyenne



Sarah M

À mesure que s'installe la période à haut risque, les services forestiers d'Oran renforcent leur dispositif de prévention contre les incendies à travers des actions de proximité destinées à responsabiliser les citoyens et à limiter les comportements susceptibles de provoquer des départs de feu. Une campagne de sensibilisation a ainsi été organisée dans la forêt de la montagne Des Lions, à l'initiative de la circonscription des

forêts d'Arzew.

Sur le terrain, les forestiers ont rappelé aux usagers des espaces boisés les principales consignes de sécurité, en insistant notamment sur l'interdiction d'allumer des feux pour cuisiner ou d'installer des barbecues en dehors des espaces aménagés à cet effet. Tout usage imprudent du feu, quelle qu'en soit la finalité, est également susceptible d'engager la responsabilité de son auteur. Autre source de danger pointée par les services forestiers : les déchets abandonnés dans les massifs ou à leurs abords. Certains débris peuvent en effet constituer autant de matières combustibles et favoriser la propagation rapide des flammes. Les autorités rappellent, par ailleurs, que le camping dans ou à proximité des zones forestières est interdit du 1er mai au 30 novembre, conformément à la réglementation en vigueur. Au-delà du rappel des interdictions, la campagne entend surtout faire de la prévention un réflexe collectif. Dans des espaces particulièrement exposés durant la saison chaude, un geste d'inattention peut suffire à déclencher un incendie et

compromettre, en quelques heures, des années de régénération du couvert végétal. Cette démarche de sensibilisation est accompagnée d'actions concrètes de prévention. Une opération de nettoyage a notamment été lancée dans la forêt d'El Malak, à Hassi Bou-nif, relevant de la circonscription des forêts d'Arzew et du territoire forestier de Ben Akba. Les travaux portent sur l'évacuation des résidus de coupe et du bois mort, dont l'accumulation constitue une importante charge combustible. L'opération est menée avec le concours d'une entreprise privée. À travers ces interventions complémentaires, les services de la Conservation des forêts d'Oran entendent réduire les facteurs de risque tout en renforçant l'implication des citoyens. « La protection des forêts est l'affaire de tous », rappellent-ils, en invitant la population à faire preuve de vigilance et à signaler rapidement toute situation suspecte. Un numéro vert, le 1070, est mis à la disposition du public pour signaler notamment les départs de feu et contribuer à une intervention rapide des services concernés.

**CAP**  
DZ  
QUOTIDIEN D'INFORMATION  
Édité par la SARL BAHIA.COM  
Directrice Générale  
Hafida BENARMAS  
Directrice de Publication  
Fatima Benyekhlief

Siège social  
Adresse :  
Cité 1377  
Logts AADL,  
Bt 22,  
1er étage,  
Oran 31000

Administration- Rédaction-  
Service publicité  
Tel: 041 80 32 62 /  
Fax : 041 80 32 63  
Mobile : 0770 65 93 89  
www.capdz.dz  
redaction@capdz.dz  
publicite@capdz.dz

IMPRESSION  
Impression OUEST S.I.O  
DIFFUSION  
BAHIA.COM  
TEL: 0770 65 93 89  
Les manuscrits, photographies  
et illustrations ou tout autre document  
adressés ou remis à la rédaction  
ne seront pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise  
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail:  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz



## ASSAINISSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL À ORAN

## Les terrains disponibles appelés à rejoindre le circuit de l'investissement



Meriem B

**L**e foncier économique s'impose désormais comme l'un des principaux leviers de la politique d'investissement à Oran. La wilaya engage une opération de fond destinée à identifier les assiettes encore disponibles, récupérer celles devenues sans usage et remettre dans le circuit économique les terrains pouvant accueillir de nouveaux projets. Cette démarche, menée sous l'impulsion du wali Brahim Ouchene, vise à constituer une réserve foncière fiable et immédiatement exploitable, en rupture avec les situations de gel ou de sous-utilisation qui ont longtemps limité la disponibilité du foncier destiné à l'investissement.

L'instruction a été donnée mercredi, lors d'une réunion consacrée au suivi de l'opération d'inventaire et d'assainissement du foncier industriel. Autour du wali étaient réunis le secrétaire général par intérim de la wilaya, les responsables de l'urbanisme, des Do-

maines de l'Etat Est et Ouest, du cadastre et de la conservation foncière Est et Ouest, ainsi qu'une représentante de la Direction de l'industrie.

### Traquer les réserves foncières

Le travail demandé aux différents services ne se limite pas à un simple recensement administratif. Il s'agit d'abord d'établir un état précis des assiettes foncières excédentaires relevant des établissements publics, mais également d'identifier les biens dépendant d'entreprises dissoutes. L'objectif est de distinguer les terrains effectivement disponibles de ceux nécessitant encore des opérations de régularisation ou de récupération, puis de déterminer les assiettes pouvant être réaffectées à de nouvelles activités économiques. Une attention particulière devra ainsi être accordée aux terrains déjà récupérés et susceptibles d'être considérés comme définitivement mobilisables pour l'investissement. L'administration devra disposer, à terme, d'une cartographie beaucoup plus précise du foncier

économique réellement disponible sur le territoire de la wilaya.

### Une seule base de données pour éviter les zones grises

L'autre axe majeur retenu lors de cette réunion concerne la fiabilisation de l'information foncière. Le wali a insisté sur la nécessité de mettre en cohérence les données détenues par les différents services intervenant dans la gestion du patrimoine foncier. Cette harmonisation doit permettre d'éviter les divergences entre les informations administratives, cadastrales et domaniales et de disposer d'une base commune permettant d'apprécier rapidement la situation juridique et physique de chaque terrain. Dans cette perspective, une fiche technique devra être établie pour chaque assiette identifiée. Elle devra regrouper les principales données relatives au bien, notamment sa localisation, sa superficie et les éléments issus du plan cadastral.

### Du recensement à la mobilisation

Derrière cette opération se profile donc une volonté de passer d'une logique de constat à une logique de mobilisation. Le recensement des terrains n'a de sens que s'il permet, à terme, de dégager des assiettes clairement identifiées, juridiquement maîtrisées et susceptibles d'être affectées à des projets d'investissement. La démarche engagée à Oran s'inscrit dans les orientations du président de la République visant à favoriser l'investissement à travers la mise à disposition du foncier économique. Elle participe également à la constitution d'un portefeuille national d'assiettes foncières pouvant être mobilisées au profit des opérateurs économiques. Pour la wilaya, l'enjeu est désormais de transformer les disponibilités foncières identifiées en véritables opportunités économiques, en donnant aux investisseurs une visibilité plus claire sur les terrains susceptibles d'accueillir leurs projets.

## OPÉRATION DE LIBÉRATION DES ESPACES PUBLICS À EL HASSI

## Trois écoles débarrassées du marché informel

Habib Benaouda

**U**ne vaste opération de libération des espaces publics a été menée mercredi à Haï El Hassi, dans le secteur urbain Bouamama, pour mettre fin à l'occupation anarchique des abords de trois écoles primaires et d'une partie de la voie qui y mène. L'intervention a également ciblé un marché informel de fruits et légumes installé à proximité des établissements scolaires et du dispensaire du quartier.

Mobilisant le délégué à la sécurité de la wilaya, la cellule du cabinet du wali d'Oran, les services communaux et les forces publiques, l'opération visait à rétablir l'ordre dans un environnement devenu particulièrement encombré. Le coordinateur de l'Académie algérienne d'action humanitaire et des droits de l'homme a également pris part à l'intervention.

Tables, étals et charrettes occupaient depuis plusieurs semaines des portions de la chaussée et des trottoirs, perturbant la circulation des élèves, des parents et des automobilistes, notamment aux heures d'entrée et de sortie des classes. La situation était d'autant plus préoccupante que ces installations informelles se trouvaient aux abords immédiats des établissements scolaires.

Ce marché n'était pourtant pas une nouveauté pour les autorités locales. Une première opération de libération avait été menée en décembre 2025, mettant provisoirement un terme à l'activité commerciale anarchique. Mais après une période d'accalmie, les vendeurs avaient progressivement réinvesti les lieux, faisant réapparaître les mêmes nuisances et relançant les préoccupations des riverains.

L'intervention de mercredi a également concerné un second point de vente informel implanté près du dispensaire. La libération de la chaussée et des espaces attenants devrait faciliter l'accès des patients à la structure de santé et améliorer la circulation des piétons et des véhicules.

Au-delà de l'opération de dégagement, les habitants attendent désormais un suivi régulier des sites libérés afin d'éviter leur réoccupation. Ils plaident également pour des solutions permettant aux commerçants d'exercer dans un cadre légal et organisé, tout en préservant la sécurité des élèves et la fluidité de la circulation.

Cette intervention s'inscrit dans les efforts engagés par les autorités locales, sous l'impulsion du wali d'Oran, Brahim Ouchene, pour lutter contre les marchés informels et rétablir l'usage réglementé des espaces publics. À Haï El Hassi, l'enjeu sera désormais de faire en sorte que cette libération soit durable et que les mêmes scènes ne se reproduisent pas.

## INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT À L'UNIVERSITÉ D'ORAN 1

## 23 soutenances dans le cadre du dispositif de la décision 1275

Djamila M

**L'**Université d'Oran 1 Ahmed-Ben-Bella poursuit les soutenances de mémoires de fin d'études inscrits dans le cadre de la décision ministérielle n°1275, un dispositif qui vise à rapprocher la formation universitaire de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Au total, 23 soutenances ont été organisées dans chaque programme au cours de la précédente année universitaire à la Faculté des sciences exactes et appliquées.

Selon le doyen de la faculté, dans une déclaration à CapDZ, les étudiants du département d'informatique ont constitué la majorité des participants à ce parcours, traduisant l'intérêt croissant pour des formations permettant de dépasser le cadre strictement académique et de donner une dimension concrète aux projets de fin d'études.



À travers ce dispositif, les étudiants sont encouragés à transformer leurs idées et leurs projets scientifiques en initiatives économiques susceptibles de déboucher sur la création de start-up, de produits ou de services innovants, voire sur le dépôt de brevets d'invention. Le parcours leur permet également d'évaluer la faisabilité de leurs projets et d'étudier leur potentiel de développement et de pérennisation. Cette dynamique s'inscrit

dans la volonté de l'université algérienne de renforcer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, tout en rapprochant davantage l'enseignement supérieur des besoins du marché et de la société. Les filières scientifiques, technologiques et informatiques occupent, à ce titre, une place importante dans cette démarche, notamment au regard de l'essor rapide des technologies numériques. La décision 1275 offre par ailleurs aux étudiants la possibi-

lité de bénéficier d'un accompagnement académique et institutionnel pour structurer leurs idées, consolider leurs projets et en apprécier les conditions de réalisation. L'aboutissement du parcours ne se limite pas à l'obtention du diplôme. Selon la nature du projet et les résultats obtenus, le candidat peut également obtenir une attestation ou un label lié à une entreprise économique, un start-up ou un brevet d'invention. Une reconnaissance qui peut constituer un atout supplémentaire pour poursuivre le projet au-delà de l'université. À travers ces initiatives, la Faculté des sciences exactes et appliquées entend ainsi conforter son rôle de pépinière de projets et d'idées innovantes, en faisant de l'université un espace où les connaissances acquises peuvent se transformer en solutions concrètes et en initiatives économiques.



## COMPÉTENCES NATIONALES ET INNOVATION

# Le nouveau dossier médical électronique prend forme dans les hôpitaux d'Oran

Meriem B

La numérisation du secteur de la santé dans la wilaya d'Oran entre dans une phase décisive. L'Établissement hospitalier universitaire (EHU) 1er Novembre 1954 a abrité, mercredi, une journée régionale de formation consacrée au nouveau dossier médical électronique (DME), avec la participation de représentants des établissements de santé des wilayas de l'Ouest. L'objectif est désormais clairement fixé : préparer, former et accompagner les personnels pour permettre le déploiement du nouveau dispositif dans un délai maximal de trois mois.

Cette rencontre, organisée sous la supervision du directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Abdallah Kaci, s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique du secteur de la santé. Elle marque surtout le passage d'une phase de préparation à une étape opérationnelle, avec l'ambition de faire du dossier médical électronique un outil intégré aux pratiques quotidiennes des établissements sanitaires. Au-delà de la dimension technique, le chantier engage une véritable évolution dans la manière de gérer l'information médicale, de suivre les patients et de coordonner les soins. Les responsables du secteur insistent ainsi sur la nécessité de ne pas réduire le DME à une simple dématérialisation du dossier papier. Il s'agit de mettre en place un système permettant une exploitation plus fluide, plus structurée et plus efficace des données relatives au patient.

## Trois mois pour généraliser le dispositif

« Nous avons commencé la formation », a indiqué Abdallah Kaci, précisant que le déploiement du nouveau dossier médical électronique nécessitera une période de trois mois. Cette échéance implique un vaste programme de formation destiné aux différents acteurs appelés à utiliser le système. Médecins, personnels paramédicaux, agents administratifs et autres professionnels concernés sont ainsi appelés à se familiariser progressivement avec le nouvel outil. Une première étape est consacrée à la formation des formateurs, avant l'élargissement



du dispositif aux personnels des établissements et structures de santé. Cette approche vise à assurer une appropriation progressive du système et, surtout, à éviter que la généralisation du dispositif ne se heurte à des difficultés liées à la maîtrise de l'outil ou à l'adaptation des pratiques professionnelles. Le directeur de la santé et de la population a également insisté sur l'importance du suivi après la mise en service. Des évaluations périodiques devront permettre de relever les contraintes rencontrées sur le terrain, d'en mesurer les effets et d'apporter rapidement les solutions nécessaires. Une démarche qui traduit la volonté de faire du déploiement du DME un processus évolutif, fondé sur l'évaluation et l'ajustement, plutôt qu'une opération ponctuelle limitée à la mise en place d'une nouvelle plateforme.

## Un chantier porté par des compétences algériennes

Autre élément mis en avant lors de cette rencontre : le nouveau dossier médical électronique a été conçu par des compétences nationales. Ingénieurs, techniciens et spécialistes algériens ont participé à sa conception et à son développement, avec l'ambition de disposer d'un outil adapté aux besoins du système de santé national. Pour les responsables présents, cette dimension revêt une importance particulière. Elle permet non seulement de valoriser l'expertise nationale dans le domaine de la santé numérique, mais également de disposer

de compétences susceptibles d'accompagner l'évolution du système et de répondre aux éventuelles contraintes techniques qui pourraient apparaître lors de son déploiement. Le directeur général de l'EHU 1er Novembre 1954 d'Oran, Rabah Bar, a rappelé que le dossier médical électronique figure parmi les priorités du ministère de la Santé et constitue l'un des axes majeurs de sa feuille de route. Selon lui, la rencontre d'Oran devait précisément permettre de réunir les différents acteurs de l'Ouest algérien afin d'avoir une vision commune du processus, d'identifier les défis et d'adapter les modalités d'application aux réalités du terrain.

## Du dossier papier à une nouvelle logique de prise en charge

L'enjeu dépasse ainsi la seule modernisation administrative. En permettant une meilleure disponibilité de l'information médicale, le dossier électronique est appelé à faciliter le travail des praticiens et à améliorer la continuité du suivi du patient. L'accès structuré aux données médicales peut notamment contribuer à faciliter le diagnostic précoce, à améliorer le suivi de l'évolution de l'état de santé et à renforcer la coordination entre les différents intervenants dans la prise en charge. La numérisation doit également permettre une gestion plus rationnelle de l'information au sein des établissements, en réduisant les contraintes liées à la circulation et à la conservation des dossiers physiques. Ces avantages ne pourront toutefois

se concrétiser qu'à la condition que les personnels soient pleinement accompagnés dans cette mutation. C'est précisément l'un des objectifs de la journée organisée à l'EHU d'Oran, qui a privilégié la formation pratique, les démonstrations et les échanges directs avec les utilisateurs. Les participants ont ainsi bénéficié d'explications techniques et organisationnelles sur le fonctionnement du DME, tout en pouvant soulever les difficultés et interrogations susceptibles d'accompagner son utilisation.

## L'Ouest algérien appelé à avancer d'un même pas

La dimension régionale de la rencontre n'est pas fortuite. La présence des représentants des différentes wilayas de l'Ouest répond à la volonté d'assurer une mise en œuvre cohérente et harmonisée du dispositif. Il s'agit, selon les responsables, de partager les expériences, de confronter les contraintes et de parvenir à une application homogène du système dans les différentes structures sanitaires. Une coordination régionale d'autant plus nécessaire que le succès du projet dépendra de la capacité des établissements à dépasser les disparités dans les pratiques et les niveaux de préparation. À l'EHU d'Oran, cette journée de formation a ainsi constitué une étape supplémentaire dans un processus appelé à se poursuivre au cours des prochains mois. L'échéance des trois mois fixe désormais un cap aux équipes chargées du déploiement. Le véritable test commencera toutefois avec l'entrée du système dans le quotidien des services. C'est sur le terrain, au contact des médecins, des paramédicaux, des administratifs et, en définitive, des patients, que se mesurera la portée réelle de cette transformation. L'ambition affichée est de parvenir à un dossier médical électronique pleinement opérationnel, évolutif et partagé, capable de moderniser la circulation de l'information médicale et d'accompagner l'amélioration de la qualité des soins. Une nouvelle étape s'ouvre ainsi pour le système de santé : celle où le numérique ne doit plus seulement être un outil de modernisation, mais devenir un instrument quotidien au service du patient et de l'efficacité des structures sanitaires.

## INFSP ES-SALEM

## Une journée de formation consacrée à l'utilisation du dossier médical électronique

Habib Benaouda

Le passage du papier au numérique s'acclère dans les structures de santé à Oran. Après le lancement du processus de déploiement du nouveau dossier médical électronique (DME), les services de la direction de la santé et de la population misent désormais sur la formation des professionnels pour accompagner cette mutation et inscrire l'outil numérique dans les pratiques quotidiennes des établissements. C'est dans cette perspective qu'une journée de formation spécialisée a été organisée à l'Institut national de formation supérieure paramédicale d'Es-Salem, à Oran. Menée conformément aux instructions du ministère de la Santé et à la correspondance ministérielle n°99 du 15 juillet 2026, cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique du système de santé. Placée sous la supervision du

directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Abdallah Kaci, la rencontre a privilégié l'approche pratique. L'objectif est de familiariser les utilisateurs avec le fonctionnement du DME, mais aussi de les accompagner dans l'évolution des méthodes de travail induites par la gestion numérique.

## Des ateliers adaptés aux différents métiers

La journée a été structurée autour de plusieurs ateliers pratiques destinés aux différentes catégories professionnelles appelées à utiliser le dossier électronique. La première session a été consacrée aux médecins. Encadrée par Bentaleb Badra, médecin généraliste à l'EPSP Es-Seddikia, et Ouetron Leïla, médecin généraliste à l'EHP Dr Belaska Mohamed, elle a porté sur la saisie, l'actualisation et l'exploitation des informations médicales, avec pour objectif d'améliorer le suivi et la continuité de la prise en charge des patients. Les personnels paramédicaux ont, pour leur part, bénéficié d'un atelier animé par Bouhaddef Tahar, encadreur régional, et Samir

Houari, laborantin principal de santé publique à l'établissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie. Des exercices pratiques ont permis d'aborder l'utilisation du système et la gestion des données sanitaires. Un troisième atelier a réuni les personnels administratifs ainsi que les agents des bureaux d'admission et d'accueil. Il a porté sur l'enregistrement des patients, la saisie des informations administratives et leur articulation avec les données médicales, indispensables à la constitution d'un dossier électronique complet.

## La formation au cœur de la transition numérique

À travers ce programme, les services de santé entendent réduire progressivement le recours aux documents papier et instaurer une nouvelle organisation de l'information médicale. Le DME doit permettre de conserver les données de manière structurée, de les retrouver plus rapidement et d'en faciliter l'exploitation par les différents services. Cette évolution devrait également contribuer à fluidifier

le parcours du patient et à renforcer la coordination entre les professionnels intervenant dans sa prise en charge. Mais la réussite de cette transformation ne dépend pas uniquement de la technologie. Le facteur humain demeure déterminant. C'est dans cette optique que Bekouche Dahbia, responsable de la numérisation aux niveaux de la wilaya et de la région, accompagnée de l'équipe régionale chargée de la formation, a assuré l'encadrement et le suivi des ateliers. La formation doit ainsi permettre aux utilisateurs de maîtriser progressivement l'outil, de surmonter les difficultés liées au changement des pratiques et d'inscrire l'utilisation du DME dans le quotidien professionnel. À Oran, le chantier de la numérisation avance donc sur deux fronts : le déploiement du nouveau dossier médical électronique et la préparation des personnels appelés à le faire vivre. Une transition qui doit, à terme, faire du numérique un véritable levier d'amélioration de la gestion de l'information et de la prise en charge des patients.



## TISSEMSILT

## Des chantiers majeurs affichent des avancées significatives

B.H

Le chef-lieu de la wilaya de Tissemsilt est en pleine transformation.

Ce mercredi, le wali, Bouzaïd Fethi, accompagné des membres de l'exécutif local, a effectué une visite de terrain pour constater l'avancement de plusieurs projets de développement structurants.

Bilan : la plupart des chantiers affichent des taux d'achèvement supérieurs à 70 %, certains approchant même de la finalisation.

Cette tournée, inscrite dans une dynamique de suivi permanent, visait à vérifier la qualité des réalisations et le respect des délais dans les secteurs de l'aménagement urbain, de la voirie et des espaces publics, au cœur des préoccupations des habitants.

Premier arrêt : la voie d'évitement reliant Aïn Laura au cimetière de Sidi El Houari.

Supervisé par la direction des Travaux publics, ce projet, doté d'une enveloppe de plus de 652 millions de dinars, a atteint 75 % d'avancement. Cette infrastructure désengorgera le centre-ville en déviant le trafic lourd, tout en sécurisant les déplacements des riverains. Dans la zone d'Oued Namous, le lotissement social « 284 lots » fait l'objet d'un vaste aménagement : réseaux d'assainissement, trottoirs et éclairage public moderne. Avec 90 % de réalisation et un budget de 79 millions de dinars, ce projet touche à sa fin et offrira aux futurs résidents un cadre de vie fonctionnel. Autre point d'orgue : la route reliant l'Université de Tissemsilt au quartier Aïn El Bordj. Les travaux, dont le taux d'avancement dépasse 80 %, ont nécessité 165 millions de dinars. Ils faciliteront l'accès au pôle universitaire tout en désenclavant un quartier mal desservi. Le wali s'est également rendu sur le chantier du nouveau quartier administratif, situé près de la RN14

et de la gare ferroviaire, dont l'aménagement primaire et secondaire affiche 70 % d'avancement. Il est complété par un espace de détente, supervisé par la direction des Équipements publics, dont les travaux ont dépassé les 70 %. Ce lieu abritera des commerces, des aires de jeux et des espaces verts, offrant des loisirs aux familles et générant des emplois pour les jeunes. La visite s'est achevée par l'inspection de la place centrale du pôle urbain Boumengouch (65 % d'avancement, budget de 85 millions de dinars) et par l'examen du projet d'ouverture de plusieurs axes routiers dans le cadre du plan d'occupation des sols 2 (POS 2). À l'issue de cette tournée, le wali a insisté sur la qualité des ouvrages et le respect des calendriers. « Il en va de la crédibilité de l'action publique et du bien-être des citoyens », a-t-il déclaré, appelant à une mise en service rapide de ces équipements pour faire de Tissemsilt une ville plus moderne et plus accueillante.

## HABITAT PRÉCAIRE

## 20 familles de Theniet El Had relogées dans des logements décentes



B.H

Une bouffée d'air frais pour vingt familles de la commune de Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt. Ce mardi, elles ont quitté leurs habitations précaires pour intégrer des logements neufs et salubres, dans le cadre d'une opération de relogement menée par les autorités locales.

Une étape supplémentaire dans la politique de lutte contre l'habitat insalubre, qui a déjà permis la distribution de plus de 600 logements en 2025.

L'opération, supervisée par les services de la wilaya en étroite coordination avec les différents organismes concernés, a mobilisé des moyens humains et logistiques conséquents pour garantir son bon déroulement.

Les familles bénéficiaires, originaires des quartiers de Haouch Tassili, Sidi Abdelkader et Amrouna, occupaient jusqu'alors des habitations vétustes, souvent dépourvues de confort élémentaire, dans des conditions de vie précaires.

Elles ont désormais pris possession de

logements neufs situés dans la même commune de Theniet El Had, leur permettant de rester dans leur environnement social tout en bénéficiant d'un cadre de vie amélioré.

Dès l'achèvement de cette opération de relogement, les services techniques ont procédé à la démolition des anciennes habitations.

Une démarche qui revêt une double utilité : elle permet d'éradiquer définitivement les poches d'habitat insalubre, et de récupérer des assiettes foncières urbaines stratégiques.

Ces terrains, désormais libérés, pourront être réaffectés à de nouveaux projets de développement et d'habitat, contribuant ainsi à la densification maîtrisée du tissu urbain et à la réalisation de nouvelles constructions répondant aux normes en vigueur.

Les autorités locales ont tenu à souligner que cette action s'inscrit dans une dynamique continue.

« Les efforts se poursuivent pour mettre en œuvre les programmes d'habitat prévus, notamment ceux visant à éradi-

quer l'habitat précaire, tout en poursuivant les opérations d'amélioration du cadre urbain conformément aux délais fixés »,

indique la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Cette déclaration témoigne de la volonté des pouvoirs publics de ne pas relâcher la pression sur ce dossier sensible, qui touche directement à la dignité des citoyens et à l'équilibre des territoires. Pour rappel, l'année 2025 a été marquée, dans la wilaya de Tissemsilt, par une dynamique soutenue en matière de logement.

Plus de 600 unités ont été distribuées dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire.

Cette vaste opération a permis de récupérer des assiettes foncières d'une superficie totale dépassant les 77 hectares, un gisement foncier considérable qui ouvre des perspectives importantes pour l'avenir.

Ces terrains pourront accueillir de nouveaux projets de logements, mais aussi des équipements publics, des espaces verts ou des zones d'activités, participant ainsi à la redynamisation urbaine de la wilaya.

Le relogement des familles de Theniet El Had illustre parfaitement cette approche globale : elle ne se limite pas à un simple transfert de population, mais s'accompagne d'une réflexion sur l'aménagement du territoire, la récupération foncière et la planification urbaine à long terme.

Les autorités locales affichent leur détermination à poursuivre sur cette voie, avec pour objectif de parvenir, à terme, à l'éradication complète de l'habitat précaire dans la wilaya, et d'offrir à chaque famille un toit décent, gage de stabilité et d'épanouissement.

## MASCARA

## La première Semaine de la Sira du Prophète ouvre ses portes

B.Y

La ville de Mascara vibre, depuis ce mercredi, au rythme de la première édition de la Semaine de la Sira du prophète Mohamed (QSSSL). Organisée à la Maison de la culture « Abi Ras Ennaciri », en coordination avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs, cette manifestation cultuelle précède les célébrations du Mawlid Ennabaoui. L'événement a débuté par l'ouverture de plusieurs expositions retraçant les grandes étapes de la vie du Prophète, présentant des ouvrages de référence – dont les recueils authentiques de Muslim et d'Al-Boukhari – et des travaux sur les sciences du hadith. Les visiteurs peuvent également admirer les bougies confectionnées par les adhérents de l'atelier d'arts manuels, destinées aux veillées du Mawlid, perpétuant une tradition artisanale locale. Le programme, qui s'étale sur une semaine, prévoit des moments d'élévation spirituelle : séances de madih religieux interprétées par l'association « Ahl El Baroud » de Sidi Bel-Abbès, et soirée folklorique animée par l'association locale « Sahr El Leïl Aïssaoua ». Les enfants ne sont pas oubliés. Un atelier de confection de bougies parfumées leur est dédié, ainsi qu'une visite pédagogique à la mosquée historique « Mustapha Ben Tahami » au centre-ville. La clôture sera marquée par une rencontre artistique et patrimoniale, avec des chants de madih et une conférence sur la Sira, animée par un spécialiste. Avec cette initiative, Mascara entend célébrer dignement le Mawlid Ennabaoui tout en inscrivant cette commémoration dans une démarche éducative et culturelle durable, ouverte à tous.

## RELIZANE

## 505 nouveaux étudiants attendus à l'annexe de l'École supérieure des enseignants

H.N

L'annexe de l'École normale supérieure des enseignants de l'Université « Ahmed Zabana » de Relizane s'apprête à accueillir 505 nouveaux étudiants pour la rentrée universitaire 2026-2027, a annoncé ce mercredi le directeur de l'établissement, le professeur Benabdallah Meflah. Issus de dix wilayas – Tissemsilt, Chlef, Mostaganem, Nâama, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Aïn Temouchent, Oran, Tlemcen et Relizane – ces étudiants sont répartis selon les besoins du système éducatif. Ainsi, 139 se formeront pour le primaire (100 en arabe, 39 en français) ; 254 pour le moyen (41 en arabe, 24 en français, 76 en anglais, 84 en mathématiques, 29 en physique) ; et 112 pour le secondaire (57 en informatique, 38 en sciences naturelles, 17 en anglais). Le professeur Meflah a souligné les capacités d'accueil de l'établissement, ouvert l'année dernière : un amphithéâtre de 286 places, 16 salles de cours de 42 places, deux laboratoires pédagogiques, une salle informatique et 40 bureaux. Pour cette rentrée, deux amphithéâtres supplémentaires et trois salles de 72 places ont été ajoutés. Cette semaine, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a présidé une réunion de coordination avec le recteur, le professeur Tayeb Djaafari, pour examiner les préparatifs d'accueil, l'hébergement, la restauration, les transports et les équipes pédagogiques. L'objectif est d'assurer un démarrage serein et efficace de l'année. Avec cette nouvelle promotion, l'annexe de Relizane confirme son rôle stratégique dans la formation des enseignants de demain, contribuant à l'élévation du niveau éducatif dans la région et au-delà.



## BORDJ BOU ARRERIDJ

## La prévention des risques devient une priorité absolue

K.L

La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a franchi un nouveau cap dans sa politique de suivi des métiers artisanaux. Ce mercredi, elle a annoncé une intensification significative des contrôles dans les ateliers de découpe et de ponçage du marbre et de la pierre, une activité particulièrement exposée aux risques professionnels.

Ces sorties, menées par les inspecteurs de l'artisanat et des métiers, s'inscrivent dans un programme de terrain continu et structuré. Celui-ci alterne visites programmées et contrôles inopinés, couvrant l'ensemble des ateliers ouverts à travers la wilaya. Une approche doublement ambitieuse : d'un côté, vérifier scrupuleusement le respect des règles de sécurité et des normes de prévention ; de l'autre, jouer un rôle de conseil et

d'accompagnement auprès des artisans et de leurs équipes.

Selon le communiqué rendu public par la direction, l'objectif est clairement affiché : « consolider le travail préventif et contenir les risques professionnels par le recours à la fois au contrôle et à la sensibilisation ».

Il s'agit, en somme, de faire émerger une véritable culture de la sécurité dans un secteur où les accidents du travail restent fréquents, souvent liés à l'inhalation de poussières fines, au bruit assourdissant des machines, ou encore à la manipulation de lourdes charges et de lames de sciage particulièrement dangereuses.

Les inspecteurs ne se contentent donc plus d'une simple vérification administrative. Ils examinent les conditions de travail, la présence et l'état des équipements de protection individuelle (masques, gants, lunettes, protections auditives), l'organisation des postes de travail, l'entretien des

machines, et l'existence de procédures d'urgence. Ils prodiguent également des conseils personnalisés sur les bonnes pratiques à adopter, insistant sur l'importance de l'aération des locaux, du port systématique des équipements de protection, et de la formation minimale des nouveaux embauchés. La direction du tourisme et de l'artisanat a tenu à souligner que cette démarche n'est pas ponctuelle, mais s'inscrit dans une logique durable.

« Ce suivi revêt une importance au regard de la nature de l'activité de découpe et de ponçage du marbre et de la pierre et des risques encourus durant son exercice et l'usage des équipements pour cela », précise le communiqué.

Elle affirme par ailleurs sa volonté de poursuivre ces sorties de suivi sur l'ensemble du territoire wilaya, avec une attention particulière pour toutes les activités artisanales exigeant des dispositions spéciales en matière de sécurité.

## EL TARF

## 20 bus supplémentaires pour désengorger les lignes et améliorer la mobilité

S.R

La wilaya d'El Tarf a franchi une nouvelle étape dans la modernisation de son réseau de transports publics.

Ce mercredi, le wali, Mohamed Meziane, a présidé une cérémonie officielle de remise de 20 bus neufs à l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain.

Cette opération s'inscrit dans le vaste programme national de renouvellement du parc de transport de voyageurs, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'acquisition de 10 000 bus à l'échelle du pays.

Avec cette livraison, le parc total de l'entreprise locale passe à 34 bus, un bond qualitatif et quantitatif qui permettra d'offrir une couverture bien plus large des lignes urbaines et périurbaines. Les habitants du chef-lieu de wilaya, des cités urbaines et des communes limitrophes devraient bénéficier d'une amélioration sensible de leurs conditions de déplacement, avec des fréquences de passage revues à la hausse et des trajets désormais plus confortables.

Le wali a profité de cette occasion pour lancer un appel aux responsables de l'entreprise : il leur a demandé de prolonger les horaires de service, en particulier aux heures de pointe (matin et fin d'après-midi) et en soirée, afin de répondre aux besoins de mobilité des travailleurs, des étudiants et des familles. Il a également insisté sur la nécessité de maintenir une qualité de service irréprochable, ce qui passe par un entretien rigoureux des véhicules et une formation continue des conducteurs. Par ailleurs, M. Meziane a annoncé la tenue prochaine d'une réunion de coordination pour étudier la répartition optimale de ces nouveaux bus. L'accent sera mis sur les zones à forte densité de population, en particulier la partie ouest de la wilaya, qui englobe les daïras de Dréan, de Besbes et de Ben M'hidi, où la demande de transport est la plus pressante. Cette initiative s'inscrit dans une vision globale d'amélioration de la qualité de vie des citoyens et de désenclavement des territoires ruraux.

## GUELMA

## Un effort sans précédent pour les infrastructures éducatives

K.M

La wilaya de Guelma se prépare à une rentrée des classes historique avec la mise en service de pas moins de seize nouveaux établissements scolaires couvrant les trois cycles d'enseignement. L'annonce a été faite par la directrice de l'éducation, Farah Bouraoui, à l'issue d'une séance de travail consacrée à l'état d'avancement des préparatifs.

Sur le tableau des réalisations, on compte six écoles primaires, sept collèges d'enseignement moyen (CEM) et trois lycées, soit un renfort considérable pour un système éducatif souvent confronté à des problèmes de surcharge et de vétusté. Pour le primaire, les communes de Guelma, Beni Mezline, Oued Cheham, Hammam Debbagh et le nouveau pôle urbain « Hadjar Menkoub » (Belkheir) verront l'ouverture d'écoles de type 2 (12 classes). La commune de Sellaoua-Announa bénéficiera quant à elle d'un groupe scolaire de type 1 (6 classes). Au niveau du cycle moyen, l'effort est tout aussi significatif. Deux CEM de type 7 (28 classes), dotés d'une demi-pension de 300 repas, seront ouverts au chef-lieu de wilaya. Un établissement identique sera opérationnel à Boumahra-Ahmed. La com-



mune de Medjez Sfa accueillera un CEM de type 6 (20 classes) avec 200 repas en demi-pension. Enfin, le pôle urbain « Hadjar Menkoub » de Belkheir bénéficiera de deux CEM de type 6, ainsi qu'une annexe du CEM Houari-Boumediene, afin de désengorger les établissements existants. Côté secondaire, l'offre s'enrichit également. Un

lycée de 1 000 places ouvrira ses portes à la cité « 1 820 logements » de Djebel Ansal (commune d'Oued Zenati). Un second lycée de même capacité sera implanté aux « 3 700 logements » de Hadjar Menkoub. Enfin, un lycée de 800 élèves, avec une demi-pension de 200 repas, sera inauguré dans la commune d'Aïn Makhoulouf-centre.

## KHENCHELA

## Quatre projets d'envergure pour sécuriser l'alimentation en eau potable

S.R

La commune de Baghai, située dans la wilaya de Khenchela, va connaître une amélioration significative de son approvisionnement en eau potable dans les prochains mois. Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Amara Sehtal, a en effet annoncé ce mercredi le lancement prochain de quatre projets structurants, financés à hauteur de 29 millions de dinars. Ces travaux, dont la mise en œuvre interviendra dès la finalisation des procédures administratives et légales, portent sur plusieurs volets complémentaires. Le premier consiste en

la construction d'un réservoir d'une capacité de 300 mètres cubes dans la zone de « Lemradsia », destiné à réguler et stocker l'eau pour les périodes de forte demande. Le deuxième projet prévoit la réalisation, l'équipement et l'électrification d'un nouveau forage dédié à l'AEP du centre de Baghai, afin de diversifier les sources d'approvisionnement. Le troisième volet concerne le renouvellement d'une partie du réseau de distribution d'eau potable, vétuste et responsable de pertes importantes, dans plusieurs cités de la commune. Enfin, le quatrième projet vise l'acquisition de pompes immergées de secours, destinées à pallier d'éventuelles pannes sur les puits artésiens existants, garantissant ainsi une continuité de service en cas d'incident tech-

nique. Avec un délai de réalisation de six mois, ces équipements devraient être opérationnels dès l'année 2027, apportant une réponse concrète aux problèmes récurrents de pénurie d'eau dans cette région semi-aride. M. Sehtal a également profité de cette annonce pour faire le point sur d'autres chantiers en cours : un réservoir de 300 m<sup>3</sup> dans la localité d'Ararcha a déjà atteint un taux d'avancement de 70 %, et des travaux de forage de puits de remplacement ont récemment démarré dans la région d'Aarkoub Menaâ. Ces investissements successifs témoignent de la volonté des autorités locales de garantir un accès durable et fiable à l'eau potable, condition essentielle au développement social et économique de la commune.



## CONSOMMATION DE GAZ

## Vers une meilleure gestion de la demande interne

R. N

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, ont tenu, hier, une réunion de coordination sur la gestion de la demande des grands consommateurs de gaz à l'échelle nationale, indique un communiqué du ministère de l'Energie.

Cette réunion, tenue au siège du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables en présence de cadres des deux départements ministériels, a été consacrée à l'examen du "dossier de la gestion de la demande des grands consommateurs d'énergie gazière à l'échelle nationale, en



tant que dossier stratégique de développement contribuant au renforcement de l'efficacité des politiques publiques en matière d'énergie et de rationalisation de sa consommation", précise la même source.

Cette rencontre a également été l'occasion de discuter des moyens permettant d'améliorer les indicateurs d'efficacité énergétique et de garantir une utilisation optimale des ressources énergé-

tiques nationales, en adéquation avec les exigences d'un développement socioéconomique durable, tout en renforçant la sécurité énergétique à moyen et long terme, ajoute le communiqué.

## GAZ NATUREL

## La demande mondiale a atteint un niveau record en 2025

La demande mondiale de gaz naturel a atteint un niveau record de 4.202 milliards de mètres cubes (m3) en 2025, soit une hausse de 69 milliards de m3 (+1,7%) par rapport à 2024, selon le Rapport mondial sur le gaz 2026 publié mercredi par l'Union internationale du gaz (IGU), qui souligne que le gaz continuera de jouer un rôle central dans le système énergétique mondial. Le rapport indique que la hausse de la demande en 2025 a été principalement tirée par l'augmentation de la consommation dans le secteur résidentiel et commercial et l'utilisation accrue du gaz pour la production d'électricité, précisant que ce secteur a enregistré la plus forte augmentation absolue en 2025, avec 32 milliards de m3 supplémentaires, sous l'effet des besoins de chauffage durant l'hiver.

Le secteur de la production d'électricité est resté le premier secteur d'utilisation finale du gaz naturel, s'accapant 34% de la demande mondiale globale, ajoute le rapport. Parallèlement à la hausse de la

demande, l'offre mondiale de gaz naturel a atteint un niveau record de 4.147 milliards de m3 en 2025, et les importations nettes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont enregistré un niveau record de 580 milliards de m3.

En matière d'approvisionnements, l'Amérique du Nord arrive en tête en 2025, dépassant la Russie pour devenir le premier exportateur mondial de gaz naturel, le GNL américain ayant couvert plus de la moitié des importations européennes.

Concernant les perspectives du marché en 2026, le rapport prévoit le premier recul annuel de la demande mondiale de gaz naturel depuis 2022, avec une baisse de 7 milliards de m3, bien que la poursuite de la croissance de la production aux Etats-Unis d'Amérique et dans d'autres régions devrait compenser une grande partie de la baisse des approvisionnements en provenance du Moyen-Orient.

Dans ce cadre, l'expansion des centres de données s'est imposée comme l'une des

nouvelles sources de demande d'électricité, représentant environ 1,9% de la demande mondiale d'électricité en 2025, ce qui renforce le besoin de disposer de sources d'énergie fiables et flexibles capables de répondre rapidement à la hausse de la demande, relève le document, qui souligne l'importance de poursuivre les investissements dans la production, la liquéfaction, le transport, la regazéification et le stockage, afin d'accroître les approvisionnements, de diversifier les voies commerciales et de renforcer la capacité des marchés à faire face aux fluctuations soudaines de la demande et de l'offre.

L'IGU a conclu que le gaz naturel et le GNL continueront de jouer un rôle central dans le système énergétique mondial, compte tenu de leur capacité à assurer la fiabilité et à soutenir la sécurité des approvisionnements, à condition que les investissements et l'innovation se poursuivent pour accompagner les évolutions rapides de la demande et répondre aux exigences croissantes en matière de durabilité.

## ÉNERGIE

## Sonelgaz se prépare pour faire face à la rentrée sociale

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier à Alger, une réunion consacrée au suivi d'un nombre de dossiers liés à l'activité du secteur de l'énergie, notamment les dossiers de gestion au niveau du groupe Sonelgaz et les préparatifs de la rentrée sociale 2026-2027, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue en présence de cadres centraux et de responsables principaux du groupe Sonelgaz, a porté sur un nombre de dossiers inscrits à l'ordre du jour, ainsi que sur le suivi des dossiers de partenariat et de coopération extérieure, ajoute la même source. La rencontre a également permis de passer en revue l'état de mise en œuvre des orienta-

tions et recommandations issues des réunions précédentes, et de faire le point sur les mesures prises concernant les dossiers en cours de suivi. Dans ce cadre, le ministre a donné une série d'instructions visant à garantir une prise en charge efficace des dossiers soulevés et à accélérer le rythme de traitement des procédures y afférentes, tout en in-

sistant sur le renforcement de la coordination entre les différentes structures et les établissements concernés.

M. Adjal a, en outre, souligné la nécessité de poursuivre le suivi rigoureux des préparatifs de la prochaine rentrée sociale, de manière à garantir la réalisation des engagements et des objectifs définis dans ce domaine.

## COLONIE DE VACANCES

## Des innovateurs Algériens à Nouakchott

Une délégation de jeunes Algériens participe, à Nouakchott (Mauritanie), aux activités de la colonie de vacances des jeunes lauréats et innovateurs pour l'année 2026, dans le cadre de la consolidation des espaces d'échange et de communication entre les jeunes des deux pays, indique mercredi un communiqué du ministère de la Jeunesse.

"A l'invitation du ministère mauritanien de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, une délégation de jeunes Algériens participe aux activités de la colonie de vacances des jeunes lauréats et innovateurs, organisée du 25 au 30 août dans la capitale Nouakchott, sous le slogan '+L'autonomisation des jeunes commence par l'éducation+', précise le communiqué.

Le camp réunit "36 jeunes Mauritanien des deux sexes parmi les lauréats et les innovateurs, ainsi que la délégation de jeunes Algériens, composée des lauréats aux festivals nationaux organisés par le ministère de la Jeunesse au cours de l'année 2026, dans un espace destiné aux jeunes visant à développer les capacités, à forger les compétences, à renforcer l'esprit d'initiative et le travail collectif, et à ouvrir de plus larges perspectives d'échange d'expériences et d'expertises entre les jeunes des deux pays frères". Le programme du camp comprend "un éventail varié d'activités de formation, culturelles et sportives, en sus de visites de terrain, et une exposition consacrée à la créativité et à l'innovation, permettant aux participants d'apprendre, d'interagir et de mettre en avant leurs expériences et leurs talents dans différents domaines".

La participation algérienne à ce rendez-vous intervient en application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, pour réaffirmer l'importance qu'accorde l'Algérie au "renforcement de la coopération dans le domaine de la jeunesse avec la République islamique de Mauritanie, et à la consolidation des espaces d'échange et de communication entre les jeunes des deux pays, en harmonie avec la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant les deux peuples frères". Elle constitue également une opportunité de "mettre en avant l'expérience de la jeunesse algérienne, ainsi que ses talents, ses compétences et ses potentialités, en vue de faire connaître les initiatives et programmes qui accompagnent les jeunes et soutiennent leurs parcours d'excellence, de créativité et d'innovation, tout en leur permettant de découvrir l'expérience mauritanienne et d'échanger les points de vue et expériences avec leurs homologues". Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de cette manifestation, le ministre mauritanien de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, Mohamed Abdallahi Ould Louly, a estimé que la participation de la délégation algérienne "incarne la solidité des relations fraternelles et historiques entre l'Algérie et la Mauritanie" et apporte "une valeur ajoutée qualitative au camp, à même de renforcer la communication et la coopération entre les jeunes des deux pays". De son côté, la représentante de la délégation algérienne, Guessoum Salsabil, a affirmé que la participation à cette rencontre permet "d'échanger les idées et les aspirations et de tisser de nouvelles relations entre les jeunes des deux pays", formant le vœu que ce camp constitue "le point de départ de projets et d'initiatives communes entre ces jeunes à l'avenir", selon la même source.



## MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC

## Sayoud accélère la numérisation de l'immatriculation des véhicules

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, hier, une séance de travail avec les directeurs de la réglementation et des affaires générales de plusieurs wilayas, consacrée à l'évaluation du système d'information national d'immatriculation des véhicules, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Sayoud a insisté sur le fait que ce nouveau système numérique "doit s'ériger en un outil efficace pour la modernisation du service public, la facilitation des procédures et le rapprochement de l'administration du citoyen", appelant à "traiter les problèmes techniques soulevés avec la célérité et l'efficacité requises, afin de garantir la continuité du service" et répondre aux besoins des citoyens, précise le communiqué.

Il a également mis l'accent sur "la nécessité d'identifier les dysfonctionnements et lacunes, et de proposer les solutions nécessaires et efficaces pour une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens", soulignant "la nécessité de



conjuguer les efforts des services centraux et locaux et de renforcer la coordination et la complémentarité entre eux". Dans le même contexte, M. Sayoud a estimé "nécessaire de mobiliser tous les moyens et ressources requis afin de fournir un service public répondant aux attentes des ci-

toyens, outre la tenue de réunions périodiques entre les services centraux et locaux pour exposer les problèmes et préoccupations soulevés, assurer le suivi de leur prise en charge et trouver les solutions appropriées dans les meilleurs délais", conclut le communiqué.

## ADRAR

## La diplomatie religieuse en débat

La diplomatie religieuse et ses contributions dans l'établissement de relations de communication et l'instauration de la paix est le thème de la 15e édition du Colloque national tenu, mercredi à Adrar, à l'initiative de l'école coranique "Malek Ben-Anes" du vieux Ksar Ougdim, dans le cadre des activités de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif dans la wilaya d'Adrar. Dans son intervention en ouverture, à la maison de la culture, des travaux de cette rencontre, le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Aïssa Bouaïcha, a souligné que "choisir le thème de la diplomatie religieuse traduit la conscience de la mission qu'assument les institutions religieuses et spirituelles pour faire face aux défis conjoncturels, à l'ère où l'Algérie considère la diplomatie religieuse en tant que moyen

de dialogue et de propagation de la paix, au travers du rôle des zaouïas (confréries) et écoles coranique dans l'enseignement du Saint Coran et des sciences religieuses sur la base de la modération et du juste milieu". Le même responsable a mis en avant, à ce titre, que le ministère des Affaires religieuses valorise ces activités au travers la consolidation de la communication avec les promus et disciples des écoles coraniques algériennes issus des pays limitrophes, et l'accueil des Oulémas et chercheurs des différents pays à l'effet de renforcer les relations et canaux de dialogue. Pour sa part, le Cheikh de l'école coranique "Malek Ben-Anes" du Ksar d'Ougdim, l'imam Mohamed El-Mehdi Ghitaoui, a donné un aperçu sur les missions des éminents érudits et Oulémas ayant tenu à la rectitude et jeté les bases de

la diplomatie religieuse en Algérie et en Afrique, à l'instar du Cheikh Ben-Abdelkrim El-Maghili, le Cheikh Ahmed Tidjani et l'Emir Abdelkader El-Djazaïri, fondateur de l'Etat moderne, ainsi que d'autres ayant suivi ce parcours dans le dénouement des conflits par le dialogue en Algérie et en Afrique, tels les Choyoukh des Zaouïas et des écoles coraniques, à leurs têtes les défunts Cheikh Sidi-Mohamed Belkebir et Moulay El-Touhami Ghitaoui. Le programme de ce Colloque national, rehaussé par la présence des éminentes personnalités religieuses, imams, Choyoukh et universitaires, prévoit une série d'axes afférents à la valeur de la réconciliation comme volet de la diplomatie religieuse, les valeurs de paix et les règles légitimes de la diplomatie religieuse.

## TIPAZA

## La ministre de la Culture en visite dans des établissements de formation

Wassila. B

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a visité hier, plusieurs établissements de formation relevant de son ministère dans la province de Tipaza, dans le cadre du suivi des préparatifs de la rentrée universitaire 2026-2027.

Accompagnée d'une délégation de fonctionnaires du ministère, la ministre a débuté sa visite à l'École nationale supérieure pour la préservation et la restauration du patrimoine culturel, où elle a inspecté les différents espaces d'enseigne-

ment et de formation permettant aux étudiants de se spécialiser dans divers domaines, ainsi que les laboratoires, la bibliothèque, la salle de lecture et les autres équipements pédagogiques.

Dans un second temps, Mme Bendouda s'est rendue à l'Institut national supérieur du cinéma « Mohamed Lakhdar Hamina » à Koléa, où elle a reçu une présentation détaillée des préparatifs pour la prochaine année universitaire, ainsi que du programme d'études et un bilan des activités de l'année précédente. Mme Bendouda a également passé en revue les différentes filières et spécialisations artistiques offertes par l'institut aux nouveaux bacheliers, ainsi que les infrastructures

d'accueil et de formation mises à disposition par l'établissement. La ministre a souligné « l'importance de renforcer le lien entre le cinéma et le patrimoine, compte tenu de la richesse du patrimoine matériel et immatériel de la région », et a noté « la nécessité d'investir dans ce patrimoine culturel à travers des œuvres cinématographiques, à l'instar des films précédemment réalisés qui traitaient du patrimoine algérien ».

Elle a également encouragé les étudiants de l'Institut supérieur du cinéma à réaliser des projets de fin d'études liés au patrimoine, en particulier celui de la ville de Tipaza, ainsi que celui d'autres villes et sites patrimoniaux du pays.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ L'Algérie plaide pour la fin de l'utilisation de la famine comme arme de guerre

L'Algérie a appelé, mardi au Conseil de sécurité de l'ONU, à l'adoption de mesures concrètes afin de mettre un terme à l'utilisation de la famine comme arme de guerre, tout en rappelant la gravité des crises alimentaires ayant frappé, simultanément l'année dernière, la bande de Gaza et le Soudan.

Pour la première fois de son histoire, le Rapport mondial sur les crises alimentaires a fait état de deux famines simultanées ayant touché, en 2025, les populations de Gaza et du Soudan, a indiqué Mehdi Litim, Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, lors de son intervention au Conseil de sécurité. "La famine ne saurait en aucun cas être justifiée comme méthode de guerre", a-t-il souligné au cours d'une réunion organisée sous le thème: "L'alimentation sous le feu de la guerre: le rôle du Conseil de sécurité dans l'atténuation des crises alimentaires mondiales et locales". "A Gaza, la catastrophe humanitaire demeure une plaie ouverte et béante. Les dernières données de l'IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) mettent en évidence une réalité désastreuse dans laquelle 1,4 million de personnes continuent de faire face à une insécurité alimentaire aiguë", a-t-il déploré. "Les conditions de famine précédemment identifiées à Gaza illustrent les conséquences dévastatrices de l'utilisation de la faim comme arme de guerre. Des enfants meurent de malnutrition alors même que des camions d'aide vitale restent bloqués à quelques kilomètres de là", s'est-il dénoncé. A ce propos, "l'Algérie réitère son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'un accès humanitaire sans restriction" dans l'enclave palestinienne. Quant au Soudan, le pays est confronté à "l'une des plus graves situations d'urgence au monde en matière d'insécurité alimentaire aiguë", a dit M. Litim. "Selon la dernière analyse de l'IPC, 19,5 millions de personnes, soit près de 41 % de la population, font désormais face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë". "Le plus alarmant demeure le fait que 135 000 personnes sont piégées en phase 5 (catastrophe) et souffrent de la famine, tandis que 825 000 enfants sont atteints de malnutrition aiguë sévère", a-t-il noté. "Les entraves à l'accès humanitaire liées au conflit, les attaques délibérées contre les voies d'approvisionnement et la destruction des systèmes de production alimentaire continuent d'empêcher l'aide d'atteindre ceux qui en ont le plus besoin", s'est-il également alarmé. Le représentant de l'Algérie a également exprimé sa préoccupation face à l'effondrement du financement international destiné au secteur alimentaire, et qui a atteint "son niveau le plus bas depuis une décennie". "La famine ne saurait en aucun cas être justifiée comme méthode de guerre. Les parties au conflit ont l'obligation stricte de protéger les civils ainsi que les infrastructures essentielles à leur survie, notamment les systèmes de production alimentaire et d'approvisionnement en eau", a-t-il insisté. "Un accès humanitaire sans entrave est vital. L'Algérie reste pleinement mobilisée sur ce front, en coprésidant le Groupe de travail sur la protection des infrastructures civiles au sein de l'Initiative mondiale visant à renforcer l'engagement politique en faveur du droit international humanitaire", a signalé, par ailleurs, le représentant de l'Algérie. "Notre engagement indéfectible envers ceux qui se trouvent en première ligne a été réaffirmé par la signature de la Déclaration sur la protection du personnel humanitaire en septembre 2025", a-t-il fait savoir.



FRAÎCHEMENT NOMMÉ

## Le nouveau président de l'ANIE reçu par le président Tebboune

R. N

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Saad Arous. Pour rappel, le président Tebboune, a mis fin aux fonctions de Karim Khalfane qui occupait le poste de président de l'Autorité par intérim depuis la démission de Mohamed Charfi le 27 novembre 2025.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, deux décrets présidentiels, mettant fin, en vertu du premier, aux fonctions de M. Karim Khalfane en qualité de président par intérim de l'Autorité natio-

nale indépendante des élections, et nommant, par le second, M. Saad Arous à la présidence de l'Autorité nationale indépendante des élections », a indiqué la Présidence de la République lundi dernier.

La fin de mission de M. Khalfane survient moins de deux mois après la tenue des élections législatives du 2 juillet dernier qu'il a supervisées.

M. Arous, qui doit préparer les prochaines élections communales, occupait jusque-là le poste de président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation (Sénat) et faisait partie du Comité exécutif de l'Union parlementaire arabe.

Avocat près la Cour suprême et le Conseil d'État, M.



Arous avait été nommé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sénateur du tiers présidentiel en juin 2020.

En tant que président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation, Saad Arous a effectué

plusieurs déplacements à l'étranger où il a représenté la chambre haute du Parlement algérien, notamment aux travaux de la 39<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'Union parlementaire arabe, où il a mis en garde contre l'expansionnisme israélien.

BORDJ BADJI MOKHTAR

## Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien

**U**n terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations, durant la période du 19 au 25 août, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 19 au 25 août 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le terroriste dénommé (A.S) alias (Mustapha) s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Ré-

gion militaire, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et 23 kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1.3 kilogramme de cocaïne et 458.623 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar,

In Salah et In Guezzam, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 173 individus et saisi 23 véhicules, 97 groupes électrogènes, 64 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "7 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 3 fusils de chasse, 3.400 litres de carburants et 3 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes", selon la même source. Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 38 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 323 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

COP17 SUR LA DÉSERTIFICATION

## L'Algérie plaide pour des financements innovants

**L**e Directeur général des forêts, LDjamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie), indique mercredi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF).

Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Touahria a prononcé

une allocution sur le thème "des mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse". "L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante", a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il dit, "un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la

désertification".

Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée "comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial", M. Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de financement "plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention".

A noter que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie.

# EDITO

## L'Algérie, nouvelle puissance mondiale des engrais azotés

Wassila. B

**A**lors que le conflit au Moyen-Orient ébranle les chaînes d'approvisionnement mondiales et affole les cours des matières premières, l'Algérie prouve, une fois de plus, qu'elle sait transformer les crises en opportunités. En annonçant, avec son partenaire omanais, l'extension spectaculaire de l'usine d'engrais d'Arzew, Alger ne se contente pas de répondre à une demande mondiale sous tension : elle anticipe, elle investit et elle s'impose. Ce projet, qui augmentera de 50 % la capacité d'un site déjà stratégique, est un signal clair adressé aux marchés internationaux : l'Algérie est désormais un fournisseur fiable, ambitieux et incontournable dans l'engrais azoté, bien au-delà des secousses géopolitiques.

L'usine AOA, opérationnelle depuis 2017, est la preuve vivante que la coopération Sud-Sud n'est pas un vœu pieux, mais une réalité industrielle rentable. Avec Sonatrach comme actionnaire à 49 % et le groupe omanais Suhail Bahwan Holding à 51 %, ce mariage entre capital et technologie a déjà fait ses preuves : plus de 90 % de sa production est exportée vers trois continents. Aujourd'hui, en doublant presque sa ligne de production d'ammoniac et d'urée, les deux partenaires consolident leur emprise sur un marché européen, américain et asiatique en quête désespérée de stabilité. Et quand M. Mohamed Arkab, ministre des Hydrocarbures, promet de « lever tous les obstacles », il donne la mesure de la détermination algérienne : ici, les projets ne s'enlisent pas dans les paperasseries, ils se réalisent.

Les données sont éloquentes : 1,5 milliard de dollars d'exportations d'engrais et produits chimiques sur les sept premiers mois de 2025, une hausse de 9 %, une place de troisième fournisseur mondial d'urée vers l'Inde, derrière l'Égypte mais devant le Nigeria... L'Algérie ne joue plus dans la cour des petits producteurs. Elle s'installe durablement parmi les leaders, portée par une ressource nationale (le gaz naturel) qu'elle valorise intelligemment sur place, au lieu de l'exporter brut. En pleine pénurie mondiale, causée par la fermeture du détroit d'Ormuz qui a coupé 38 % de l'approvisionnement planétaire, l'Algérie incarne cette alternative crédible que les acheteurs internationaux appellent de leurs vœux. Et la Banque mondiale ne s'y trompe pas, qui anticipe une flambée de plus de 30 % des prix des engrais en 2026 : l'Algérie sera là pour en capter la manne.

Ce n'est pas un simple agrandissement d'usine : c'est une brique de plus dans l'édifice de la nouvelle Algérie. En s'inscrivant dans l'objectif présidentiel de porter les exportations hors hydrocarbures à 10-15 milliards de dollars (contre 5,1 milliards en 2023) le projet d'Arzew incarne la diversification économique tant attendue. L'engrais, produit noble issu du gaz, devient un levier de souveraineté industrielle et de rayonnement commercial. L'Algérie ne se contente plus de vendre ses ressources : elle les transforme, elle les exporte à forte valeur ajoutée, et elle s'impose comme un acteur géopolitique incontournable dans la sécurité alimentaire mondiale. Dans un monde fracturé, où chaque pays cherche à sécuriser ses approvisionnements, Alger répond : « Nous sommes prêts. Et nous grandissons encore. » Un message fort, porté par le pragmatisme et l'audace.



YÉMEN

## L'OMS alerte sur le risque de propagation de la poliomyélite



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre le risque de propagation du poliovirus dérivé d'une souche vaccinale au Yémen et dans la Corne de l'Afrique, dans un contexte marqué notamment par la dégradation des conditions humanitaires et sécuritaires qui entravent l'accès aux vaccins pour des millions d'enfants.

Selon le dernier rapport du Comité d'ur-

gence de l'OMS, plus de 4,5 millions d'enfants de moins de 5 ans au Yémen ne bénéficient pas d'une couverture adéquate par le vaccin antipoliomyélique oral, notamment dans les gouvernorats du nord, en raison des difficultés d'accès et des restrictions sécuritaires.

Cette situation accroît les risques de propagation du poliovirus dérivé d'une souche vaccinale de type 2, alors que l'OMS classe

le Yémen parmi les zones à haut risque de transmission internationale du virus, notamment en direction de la Corne de l'Afrique.

Les difficultés ne concernent pas uniquement les campagnes de vaccination. Le transport des échantillons provenant de cas de paralysie flasque aiguë au Yémen se heurte également à des contraintes logistiques qui empêchent leur acheminement aérien dans les délais requis vers les laboratoires pour les analyses et évaluations nécessaires, compliquant davantage la riposte sanitaire et la surveillance du virus.

Face à cette situation, l'OMS a appelé à "lever les obstacles sécuritaires qui entravent l'action des équipes de vaccination et à garantir leur accès aux enfants", considérant l'élargissement de la couverture vaccinale comme "le principal moyen de contenir la propagation du virus et de protéger les populations les plus vulnérables".

Cette mise en garde intervient alors que le Yémen fait face à une crise humanitaire prolongée qui a fragilisé les services essentiels et imposé de nouvelles contraintes à la capacité du secteur de la santé à atteindre les enfants.

PAKISTAN

## 14 enfants meurent dans l'incendie d'un hôpital d'Islamabad

Un incendie survenu mercredi matin dans un hôpital d'Islamabad, la capitale pakistanaise, a coûté la vie à 14 enfants, ont indiqué les autorités locales.

"Un incendie s'est déclaré au troisième étage du service de santé maternelle et infantile (MCH) de l'hôpital PIMS", indique un communiqué publié par le bureau du district d'Islamabad.

"Au total, 14 enfants ont perdu la vie dans cet incident", précise le document.

Le bureau du district n'a pas indiqué la cause de l'incendie.

Le commissaire en chef de l'administration locale, Sohail Ashraf, a indiqué que des équipes de secours, la police ainsi que lui-même "se sont immédiatement rendus sur place et ont maîtrisé l'incendie".

Il a précisé que l'appel d'urgence avait été passé peu avant 07H00 (02H00 GMT).

En raison de la faiblesse des lois en matière de sécurité et des normes de construction, ainsi que d'une application laxiste de celles-ci, les incendies dans les grands bâtiments sont fréquents au Pakistan.

En janvier, au moins 67 personnes ont péri dans l'incendie d'un des centres commerciaux les plus fréquentés de la ville portuaire de Karachi, dans le sud du Pakistan.

AUSTRALIE

## L'utilisation des réseaux sociaux remonte chez les moins de 16 ans

L'utilisation des réseaux sociaux chez les moins de 16 ans en Australie est remontée après son interdiction fin 2025 à cette catégorie de population, selon les données d'une application de contrôle parental diffusées mercredi.

Le trafic de ce public avait diminué à l'entrée en vigueur le 10 décembre de cette législation pionnière, qui a lancé des initiatives similaires ailleurs.

Mais il est depuis remonté, parfois à un niveau supérieur à avant l'interdiction, selon les données d'une application de contrôle parental.

"Ils pourraient accéder à des plateformes via des VPN, ou falsifier leur âge", a expliqué Yasmin London, experte de la sécurité en ligne, dans un communiqué.

Mais les restrictions pourraient aussi tout simplement « ne pas fonctionner », à-elle prévenue.

Selon les autorités, cette interdiction vise à protéger les enfants du harcèlement en ligne et des "algorithmes prédateurs".

En juin, une équipe de chercheurs basée en Australie a toutefois publié une étude qui n'apporte que peu de preuves soutenant l'efficacité de cette mesure, largement décriée par le secteur de la tech.

INONDATIONS AU NÉPAL

## 384 touristes, dont une majorité d'étrangers, portés disparus

Les autorités népalaises sont sans nouvelles de 384 touristes, dont 291 étrangers, après les inondations massives survenues mercredi dans le nord du pays, a indiqué le bureau du tourisme. "Un premier décompte fourni par les entreprises du tourisme et les agences de voyage, a permis d'identifier 384 touristes, dont 291 étrangers et 93 Népalais, qui sont portés disparus dans les zones touchées", a annoncé l'Office na-

tional du tourisme népalais, précisant que les autorités s'efforçaient de vérifier où se trouvaient ces voyageurs. Des images diffusées par la police népalaise ont montré les eaux de la crue déferlant dans une rivière et emportant des maisons sur leur passage, et des photos montraient le dernier étage d'une habitation émergeant d'un sol boueux. Au moins dix-neuf personnes ont été tuées, selon la police. Mais il n'a pas été précisé s'il

y avait des touristes parmi ces morts. La crue a frappé Syabrubesi, point de départ du célèbre trek du Langtang, et d'autres zones fréquentées par les voyageurs pour le pèlerinage hindou vers le Kailash Mansarovar. Un porte-parole de la police a déclaré plus tôt que les autorités ne connaissaient pas l'ampleur des dégâts, mais qu'elles avaient "averti les personnes séjournant près des berges, afin qu'elles évacuent".

CARTELS DE LA DROGUE

## Alerte à la frontière américano-mexicaine

La ville frontalière Mexicali a été placée en alerte mardi en raison de menaces, selon le consulat américain, les autorités mexicaines ne confirmant aucun danger sur place.

L'alerte a été émise par le gouvernement américain après une opération menée quelques jours plus tôt par les forces fédérales mexicaines, en collaboration avec

Washington, contre un gang lié au cartel de Sinaloa. Cette opération a permis la saisie de 120 kg de fentanyl. Toutefois, "les autorités mexicaines n'ont identifié aucun élément confirmant un risque spécifique ou imminent pour la population", a assuré le ministère mexicain de la Sécurité après l'alerte américaine dans un communiqué.

Lors de sa conférence de presse quoti-

dienne, la présidente Claudia Sheinbaum a précisé qu'"une alerte concernant la possibilité qu'un groupe criminel opère dans la région" avait été déclenchée.

Elle a ajouté que le gouvernement américain avait émis cette alerte sur la base d'"informations provenant de ses propres agences". La menace "n'a pas été confirmée", a-t-elle fait valoir.

CANADA

## Un mort à l'aéroport de Montréal lors d'opérations au sol

Une personne travaillant pour une société de services aéroportuaires est morte à l'aéroport de Montréal dans un accident lors d'opérations au sol, avant le départ lundi d'un avion pour Paris de la compagnie aérienne française French Bee, a indiqué cette dernière mardi.

Cet "accident" est survenu

"dans le cadre des opérations au sol précédant le départ du vol BF5761 à destination de Paris-Orly.

French Bee est profondément attristée par cet accident tragique qui a entraîné le décès d'un membre des équipes aéroportuaires, employé de la compagnie Samsic", a détaillé la

compagnie dans un communiqué.

"A ce stade, les circonstances précises de l'accident survenu lors du repoussage de l'avion restent à établir", a-t-elle ajouté.

La société gestionnaire de l'aéroport de Montréal ADM a indiqué avoir "appris le décès d'un membre de la communauté

aéroportuaire (...) survenu dans le cadre de ses fonctions", sans donner non plus de détails sur les circonstances de l'accident.

Samsic est une société de services gérant notamment à l'aéroport de Montréal "les opérations piste, le traitement des bagages, l'assistance passagers", détaillait-elle sur son site.



JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

## Deux finales en boxe et qualification en quarts pour le tennis de table, l'Algérie s'impose en handball



Grec Michail Tsamalidis. En tennis de table féminin, l'équipe algérienne s'est qualifiée pour les quarts de finale après une victoire convaincante (3-0) face au Liban. Jade Morice et sa sœur Tania ont remporté les deux simples, avant que la paire algérienne ne s'impose également en double. L'Algérie affrontera l'Égypte jeudi pour une place en demi-finales. En handball féminin, les Algériennes ont signé leur deuxième victoire dans le tournoi en dominant largement la Macédoine du Nord (37-23), après avoir mené à la pause (20-11). Il s'agit du deuxième succès de l'Algérie, après celui obtenu contre le Kosovo (35-20), contre une défaite face à l'Italie (17-27). Les handballeuses

L. B

La journée de mercredi a été particulièrement réussie pour les représentants algériens aux Jeux méditerranéens-2026 de Tarente, avec deux qualifications en finale en boxe, une accession aux quarts de finale en tennis de table féminin et une large victoire de la sélection féminine de handball. En boxe,

Fatiha Mansouri s'est qualifiée pour la finale de la catégorie des -51 kg après sa nette victoire face à l'Italienne Martina Vassallo (5-0). Elle affrontera jeudi à 12h00 l'Espagnole Laura Fuertes Fernandez pour la médaille d'or.

Dans la catégorie des -65 kg, Ismail Bekhsis a également décroché son billet pour la finale, après le forfait de son adversaire français Hugo Grau. Le boxeur algérien



sera opposé au vainqueur de la demi-finale entre le Serbe Dmitri Artjomovic Gorbenko et le Marocain Soulaïmane Samghouli.

Trois autres boxeurs algériens étaient engagés mercredi en demi-finales : Djouher Benane (-65 kg) face à la Croate Mara Beram, Amine Zanaz (-55 kg) contre l'Espagnol Rafael Lozano Serrano et Mustapha Abdou (-80 kg) face au

algériennes affronteront ensuite la Grèce vendredi 28 août, avant de terminer le premier tour face à la Tunisie dimanche 30 août. Dans ce tournoi à poule unique, les deux premières équipes joueront la finale pour l'or, tandis que les troisième et quatrième disputeront la finale pour le bronze, le 1er septembre.

MC ORAN

## Chérif El-Ouazzani vise le podium et la Coupe d'Algérie

Le MC Oran entame sa nouvelle saison avec l'ambition de faire mieux que lors du précédent exercice. Quatrième au classement du championnat de Ligue 1 de football la saison dernière, le club oranais aspire à retrouver le podium et à renouer avec les titres, à commencer par la Coupe d'Algérie. Un objectif clairement affiché par l'entraîneur Cherif El Ouezani, à la veille du déplacement à Alger pour affronter le champion en titre, le MC Alger, jeudi au stade Ali-Ammar (21h00), pour le compte de la première journée du championnat 2026-2027. "Après avoir terminé à la quatrième place la saison passée, une performance qui n'est certes pas une grande réussite au regard du standing du MCO, mais qui reste encourageante, nous devons rester sur notre lancée et viser le podium", a déclaré le technicien oranais à l'issue de la dernière séance d'entraînement de son équipe avant de s'envoler pour la capitale. Pour Cherif El Ouezani, le championnat ne constitue toutefois pas le seul

objectif de son équipe. La Coupe d'Algérie présente également une occasion de remettre le MCO sur le devant de la scène nationale. "Nous tablons également sur la Coupe d'Algérie pour renouer avec les trophées", a-t-il ajouté.

Le premier rendez-vous de la saison s'annonce cependant particulièrement délicat. Le MCO devra se rendre à Alger pour affronter le MCA, triple champion d'Algérie en titre. Une entrée en matière qui permettra de mesurer rapidement les capacités de la formation oranaise. "Notre mission sera certes difficile face au triple champion d'Algérie en titre, mais nous avons des atouts à faire valoir", estime l'entraîneur, qui refuse ainsi de considérer son équipe comme une simple victime expiatoire. Le staff technique a d'ailleurs misé sur une préparation pensée sur le long terme. "Nous avons fait une bonne préparation pour toute la saison, pas uniquement pour le premier match", a insisté le champion d'Afrique avec la sélection nationale en 1990. Le technicien veut ainsi éviter

que son équipe ne soit jugée uniquement sur sa performance lors de cette première sortie. Sur le plan de l'effectif, le MCO a choisi la stabilité, tout en procédant à quelques renforts ciblés. "Nous avons préservé l'ossature de l'équipe tout en renforçant l'effectif avec des joueurs que nous jugeons capables d'apporter le plus escompté", a expliqué le coach. Cette volonté de construire dans la continuité intervient alors que le MCO cherche depuis plusieurs années à renouer avec son glorieux passé. Le dernier trophée national du club remonte à 1996, année durant laquelle les Oranais avaient remporté la Coupe d'Algérie. Sur la scène arabe, le club avait également connu une période faste à la fin des années 1990, avec un sacre en Coupe arabe en 1998, suivi d'une Supercoupe arabe en 1999. Le MCO entend désormais tourner définitivement la page de cette longue disette. Et pour cela, Cherif El Ouezani sait qu'un bon départ face au MCA pourrait constituer un premier signal fort des ambitions oranaises.

ASM ORAN

## Un bilan positif en amical et l'ambition de retrouver l'élite

L'ASM Oran affiche jusqu'à présent un bilan positif au terme de sa série de matchs amicaux préparatoires en vue de la nouvelle saison de Ligue 2 de football.

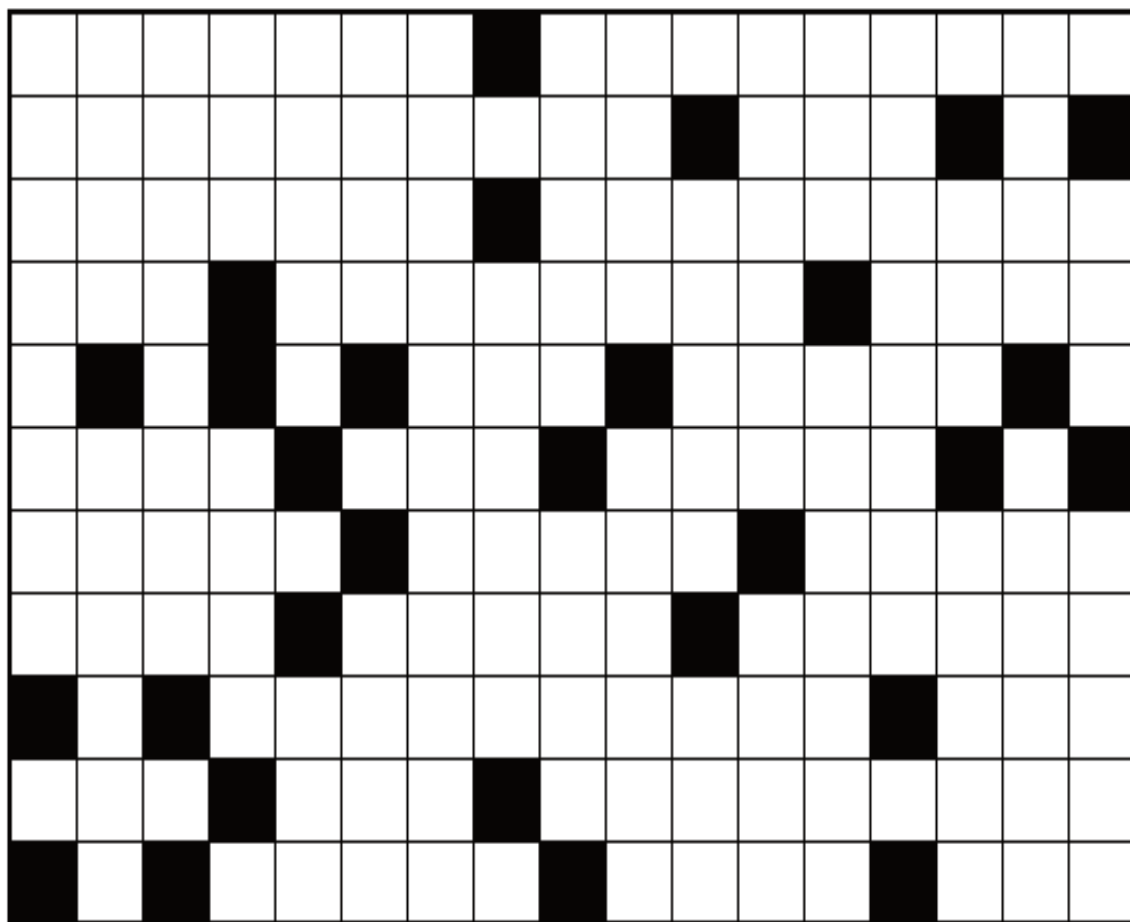
Après six rencontres disputées, ces confrontations ont permis à l'entraîneur Driss Betayeb d'évaluer l'état de forme de son effectif et d'identifier les insuffisances qui restent à corriger avant le début de la compétition officielle.

Les gars de "M'dina J'dida" ont enregistré trois victoires, deux nuls et une défaite. Ils se sont d'abord inclinés face au CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 1, sur le score de 1 à 0, avant de faire match nul (1-1) contre le MB Rouissat, pensionnaire de l'élite. L'ASMO s'est ensuite largement imposée face à l'équipe de la 2e Région militaire (4-1), puis a pris le dessus sur l'USM Bel Abbès, évoluant en Inter-Régions, sur le score de 2 à 0. Les Oranais ont ensuite concédé un nouveau nul vierge face au CR Témouchent, avant de s'imposer 1 à 0 devant le WA Tlemcen, pensionnaire de Ligue 2, lundi dernier au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Au total, l'ASMO a inscrit huit buts au cours de ces six rencontres, contre seulement deux encaissés. Des statistiques qui témoignent d'une certaine solidité défensive et d'une efficacité offensive encourageante, même si les matchs amicaux ne permettent pas encore de tirer des conclusions définitives sur le véritable niveau de l'équipe. A l'issue de la rencontre face au WA Tlemcen, l'entraîneur Driss Betayeb s'est dit satisfait du travail accompli sur le plan physique. Il a toutefois reconnu la nécessité de corriger certaines lacunes techniques et tactiques avant le coup d'envoi de la nouvelle saison, prévu pour le 11 septembre prochain. Parallèlement, la direction du club poursuit ses efforts pour renforcer l'effectif et finaliser l'opération de recrutement. Elle ambitionne notamment de s'attacher les services de deux joueurs supplémentaires, de préférence expérimentés, afin d'apporter davantage de qualité et de profondeur au groupe et de permettre à l'équipe de jouer les premiers rôles en championnat, selon les déclarations du technicien asémiste. Absent de la Ligue 1 depuis onze saisons consécutives, le club oranais espère que cette préparation constituera une première étape vers la reconquête de sa place parmi l'élite. La saison dernière avait été marquée par un net regain de forme sous la conduite de Betayeb, avant que l'équipe ne laisse échapper, lors de la dernière journée, une qualification pour le tournoi d'accession.



## Mots casés

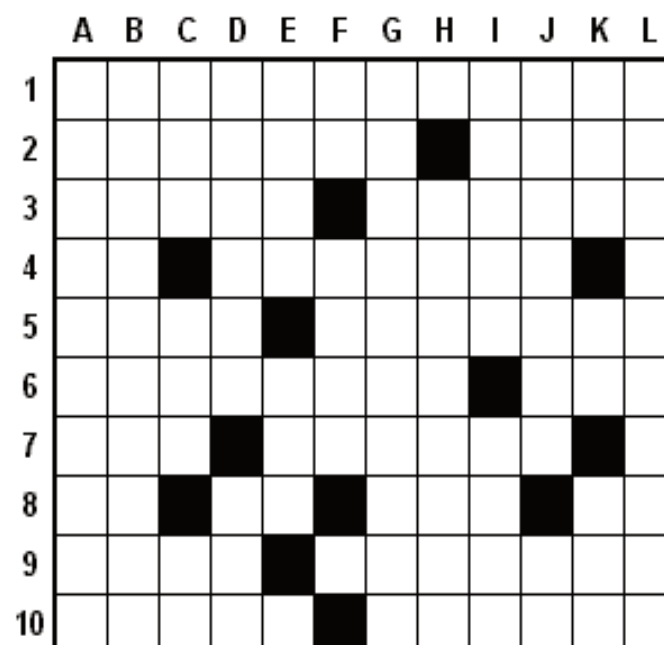
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



|       |       |       |        |             |          |            |
|-------|-------|-------|--------|-------------|----------|------------|
| - 3 - | - 4 - | - 5 - | - 6 -  | - 7 -       | - 8 -    | - 9 -      |
| CAP   | ABER  | AERES | ECRASE | KARTING     | AUGURIEZ | AMPERAGES  |
| COU   | AVAL  | ANIME | ECZEMA | RESINES     | ESTIMERA | INTRIGUER  |
| EST   | ECOT  | ASTRE | EGAIES | TRACTER     | KEROSENE | LESTERAIT  |
| ICI   | EDEN  | DETTE | IRISER |             | RUSERAIS | - 10 -     |
| IRE   | ENTA  | ELEVA | SEMAIT | - 11 -      |          | EBURNEENNE |
| NON   | ESSE  | EMERI | TOSCAN | GESTICULENT |          | SUCERAIENT |
| ORE   | ETAT  | INNES |        |             |          |            |
| REA   | MENE  | NOIRE |        |             |          |            |
| ROI   | NEES  | REVAS |        |             |          |            |
| STO   | STAR  | SALTO |        |             |          |            |
| TRI   | TRES  | TRAME |        |             |          |            |
| UNE   | URNE  | USAGE |        |             |          |            |
| URE   |       |       |        |             |          |            |
| VAL   |       |       |        |             |          |            |



## Mots croisés



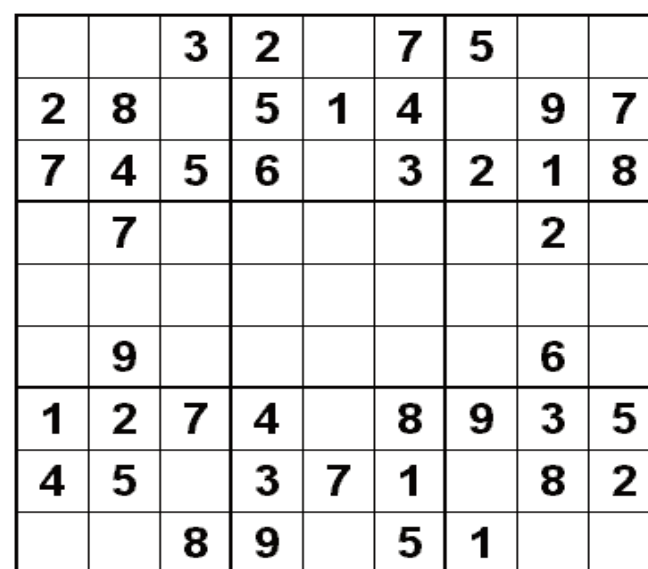
## Horizontalement

- 1 - Emotion admirative
- 2 - Effleura affectueusement - Dessert pour ursidés
- 3 - Inflammation du conduit auditif - Cogne
- 4 - Feuilleté - Mélange confus
- 5 - Para - Mesura la propriété
- 6 - Fabrique d'étais - Détint
- 7 - Emergence - Ralleras
- 8 - Affirmation - De l'argent pour la chimie - Refus très net - Rencontre
- 9 - Titre de souverain - Décommander
- 10- Estonie en V.O. - Envolées

### Verticalement

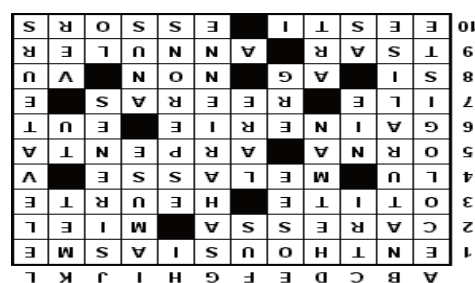
- A - Vert
- B - Empaille
- C - Sélection - Ne reconnaît pas - Brillant exécutant
- D - Chef cosaque - Technique raffinée
- E - Graveleuse - Pays de dunes
- F - Habitudes - Esprit du foyer
- G - Veste ceinturée
- H - Escomptons
- I - Distrait - Méat de sortie
- J - Animaux fabuleux - Elu normand
- K - Dispose - Caché - Helminthe
- L - Appareils de levage

# Sudoku

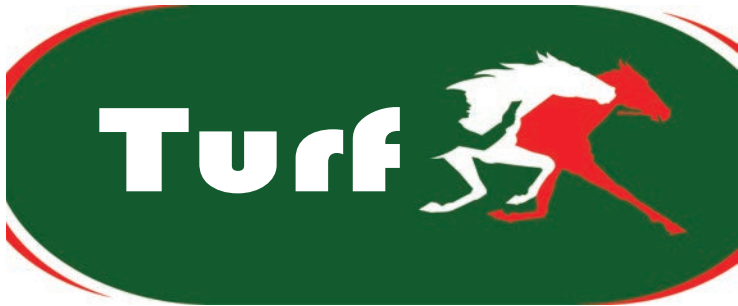


Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré  
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

## Solutions







Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 151

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - DORTMUND

Y. MOUISSI 57 kg  
14-01-2026 1.500 m 8ème  
AH. CHAABI 55 kg 14 pts  
14-02-2026 1.300 m 3ème  
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts  
05-04-2026 1.200 m 7ème  
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts  
15-04-2026 1.300 m 11ème  
CH. ATALLAH 57 kg 16 pts  
03-05-2026 1.100 m 5ème  
JJ/ Y. MOUISSI 56 kg 12 pts  
Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il possède les moyens pour confirmer son dernier accessit enregistré sur une courte distance.

Conclusion : Une priorité.

2 - SAIDA DE QUEZAC

H. ZAABOUB 56 kg  
25-03-2026 1.700 m 8ème  
A. HAMIDI 54 kg 12 pts  
15-04-2026 1.300 m 4ème  
B. BERRAH 55 kg 16 pts  
22-04-2026 1.500 m 8ème  
B. BERRAH 55 kg 12 pts  
29-04-2026 1.700 m 7ème  
SF. BOUHOUC 53 kg 12 pts  
20-08-2026 1.200 m 4ème  
B. BERRAH 55 kg 12 pts  
Elle vient de tirer son épingle du jeu en finissant sa récente sortie en quatrième position sur 1.200m.

A retenir en possibilité malgré son changement de monte sur les 1.300m.

Conclusion : Une possibilité.

3 - GHAZWAN EL MESK

CH. ATALLAH 56 kg  
29-11-2024 2.000 m 4ème  
MS. AIDA 55 kg 12 pts  
20-12-2024 1.600 m 1er T.N.C  
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts  
18-06-2025 1.000 m 2ème  
MS. AIDA 56 kg 13 pts  
24-06-2025 1.000 m 1er l'04"  
AB. ATALLAH 56 kg 12 pts  
16-08-2026 1.100 m 2ème  
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts  
Il s'est remarquablement comporté lors de ses dernières sorties.  
Sa participation à l'arrivée est as-

surée dans un parcours à son entière convenance.

Conclusion : Une priorité.

4 - FADHEL

AB. ATALLAH 55 kg  
12-03-2026 1.300 m 8ème  
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts  
01-04-2026 1.000 m 8ème  
S. BENYETTOU 55 kg 15 pts  
18-04-2026 1.100 m 5ème  
T. LAZREG 55 kg 15 pts  
06-05-2026 1.200 m 4ème  
T. LAZREG 55 kg 12 pts  
20-08-2026 1.200 m 5ème  
T. LAZREG 56 kg 12 pts  
Ses derniers accessits lui donnent une chance logique pour négocier une place honorable parmi les cinq premiers.

Conclusion : Une priorité.

5 - KIROYALE

T. LAZREG 55 kg  
09-06-2024 1.500 m 2ème  
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts  
28-06-2024 1.600 m 1ère l'57"  
H. RAACHE 56 kg 14 pts  
18-09-2024 1.600 m 2ème  
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts  
28-09-2024 1.800 m 7ème  
AZ. ATHMANA 56 kg 11 pts  
20-08-2026 1.200 m 2ème  
AB. ATALLAH 53 kg 12 pts  
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles dans le jumelé gagnant.

Conclusion : Une priorité.

6 - LORMANE GEM

A. HADDOUCHE 55 kg  
14-01-2026 1.500 m 10ème  
A. HADDOUCHE 54 kg 14 pts  
04-02-2026 1.300 m arrêtée  
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts  
11-02-2026 1.200 m retirée  
A. HADDOUCHE 55 kg 14 pts  
04-03-2026 1.100 m retirée  
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts  
22-04-2026 1.500 m retirée  
A. HADDOUCHE 53 kg 12 pts  
Ses chances sont pratiquement nulles d'autant qu'elle n'a montré aucune valeur suffisante depuis son premier pas aux courses hip-

Départ de la première course à 17h - Prix: Miska - Pur-Sang arabe  
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

| PROPRIETAIRES  | CHEVAUX            | JOCKEYS        | PDS. | CDS. | ENTRAINEURS  |
|----------------|--------------------|----------------|------|------|--------------|
| T. SAFAF       | 1 DORTMUND         | Y. MOUISSI     | 57   | 10   | PROPRIETAIRE |
| ML. ZAABOUB    | 2 SAIDA DE QUEZAC  | H. ZAABOUB     | 56   | 7    | H. ZAABOUB   |
| AB. RAHMANI    | 3 GHAZWANE EL MESK | CH. ATALLAH    | 56   | 11   | S. ATALLAH   |
| A. SAADOUN     | 4 FADHEL           | AB. ATALLAH    | 55   | 5    | PROPRIETAIRE |
| A. AOUSSAT     | 5 KIROYALE         | T. LAZREG      | 55   | 3    | PROPRIETAIRE |
| AC. DJEBBAR    | 6 LORMANE GEM      | A. HADDOUCHE   | 55   | 1    | PROPRIETAIRE |
| ABH.DEKHNOUCHE | 7 HOYEM EL MESK    | MS. AIDA       | 54   | 12   | AB. KARA     |
| A. BERRAH      | 8 BARBAROUS        | B. BERRAH      | 54   | 8    | B. BERRAH    |
| D. LEMMADI     | 9 FAYCAL D'HEM     | M. HARECHE     | 54   | 9    | MED. DOUKHI  |
| B. BENSALAM    | 10 JOCAMBA         | Y. LOUCIFI     | 54   | 2    | PROPRIETAIRE |
| ABH.DEKHNOUCHE | 11 RB FARAH        | A. HEBRI       | 54   | 4    | AB. KARA     |
| T. HAMZA       | 12 DHIKRA          | JJ/ S. ATALLAH | 53   | 6    | PROPRIETAIRE |

piques.

Conclusion : A revoir.

7 - HOYEM EL MESK

MS. AIDA 54 kg  
25-02-2026 1.600 m 7ème  
CH. ATALLAH 55 kg 15 pts  
02-03-2026 1.200 m 5ème  
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts  
25-03-2026 1.700 m 5ème  
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts  
22-04-2026 1.500 m 10ème  
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts  
29-04-2026 1.700 m 3ème  
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts  
Elle se comporte formidablement, que ce soit sur les courtes ou les longues distances.  
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable.

Conclusion : Une priorité.

8 - BARBAROUS

B. BERRAH 54 kg  
25-03-2026 1.700 m 10ème  
Y. LOUCIFI 54 kg 12 pts  
01-04-2026 1.000 m 5ème  
AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 15 pts  
08-04-2026 1.200 m 9ème  
B. BERRAH 53 kg 15 pts  
18-04-2026 1.100 m 4ème  
B. BERRAH 54 kg 15 pts  
06-05-2026 1.200 m 6ème  
B. BERRAH 55 kg 12 pts  
Il ne faut pas le condamner d'autant qu'il va partir une nouvelle fois avec B. Berrah. A retenir en

possibilité dans ce genre de course.

Conclusion : Une possibilité.

9 - FAYCAL D'HEM

M. HARECHE 54 kg  
08-05-2025 1.200 m 2ème  
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 17 pts  
18-05-2025 1.000 m 2ème  
JJ/ Y. MOUISSI 56 kg 12 pts  
22-05-2025 1.300 m 10ème  
A. HEBRI 55 kg 14 pts  
27-05-2025 1.300 m retiré  
AP/ S. ATALLAH 53 kg 14 pts  
01-04-2026 1.000 m 13ème  
A. HADDOUCHE 54 kg 15 pts  
Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de ses dernières tentatives. Ses chances sont pratiquement nulles sous les ordres de Hareche.

Conclusion : A revoir.

10 - JOCAMBA

Y. LOUCIFI 54 kg  
11-08-2023 1.300 m 14ème  
JJ/ Y. MOUISSI 52 kg 16 pts  
13-10-2023 1.100 m 10ème  
AB. ATALLAH 54 kg 18 pts  
25-10-2023 1.000 m 11ème  
JJ/ CH. CHAABANE 54 kg 18 pts  
16-08-2026 1.100 m 14ème  
A. HADDOUCHE 55 kg 14 pts  
20-08-2026 1.200 m 12ème  
A. HADDOUCHE 55 kg 12 pts  
Elle n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tenta-

tives. Le parcours du jour ne lui facilite pas la tâche.

Conclusion : A revoir.

11 - RB FARAH

A. HEBRI 54 kg  
16-08-2026 1.100 m 11ème  
M. HARECHE 48 kg 14 pts  
20-08-2026 1.200 m 8ème  
CH. ATALLAH 53 kg 12 pts  
Ses premiers pas aux courses hip-piques ne plaident pas en sa faveur.  
Elle ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles.

Conclusion : A revoir.

12 - DHIKRA

JJ/ S. ATALLAH 53 kg  
16-02-2026 1.400 m 12ème  
T. ALI OUAR 55 kg 14 pts  
22-02-2026 1.200 m 6ème  
T. LAZREG 55 kg 12 pts  
10-04-2026 1.200 m 9ème  
T. MEGOUICI 55 kg 12 pts  
15-04-2026 1.300 m 6ème  
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 14 pts  
20-08-2026 1.200 m 3ème  
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts  
Son dernier accessit enregistré sur 1.200m lui donne une priorité pour se confirmer sur les 1.300m.

Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U  
Hippodrome de Zemmouri  
Mercredi 26/08/2026

Paris QUARTE-QUINTE  
4 - 11 - 12 - 10 - 8 / R. 1  
QUARTE  
G: 1.300 DA P: 130 DA T: 65 DA  
QUINTE  
G: 14.900 DA P: 40 DA Q: 20 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

5 - 3 - 7 - 4 - 12  
Possibilités: 1 - 2  
Champ F : 5 - 3 - 7 - X  
Champ P : 5 - 3 - X - 4  
Champ D : 5 - 3 - X - X  
3 - 5 - 7 - 4 - 12 - 2

PARI QUINTE

5 - 3 - 7 - 4 - 12 - 1  
Possibilités: 2 - 8  
Champ F : 5 - 3 - 7 - 4 - X  
Champ P : 5 - 3 - 7 - X - 12  
Champ D : 5 - 3 - 7 - X - X  
3 - 5 - 7 - 4 - 12 - 2 - 8

